

COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU MARDI 18 JANVIER 2022

Présents : Me SABY Stéphanie, GALLIARD Rachel.
M. MARCAUD Jean, PAPARIC Fernand, ARCHIMBAUD Anthony, RIGAUD Adrien, GIRE Alain, MEIGNAN Thomas, CHASTAGNIER Jean-Paul, VILLETTE Romain (CTD PPF), BEAULATON Sébastien (CTD DAP)

Excusés : M. MAZET Yves, THURET David, CHENEVIERE Alain, PRACASTIN Gilles, JOYON Éric, CUERQ André, ARAUJO Anthony, PLANTIN Jean Marc

Absents : M. CLEMENT Jean François

* * * * *

Présentation de Romain VILLETTE, nouveau CTD PPF du District du Puy de Dôme qui aura principalement en charge les dossiers correspondant à la Commission des Jeunes pour la fin de la saison.

➤ **PRESENTATION DU PROJET DE REFORME DE LA COMMISSION JEUNES**

Pour donner suite à l'accord du Comité Directeur du District pour le travail sur la réforme des Commissions Jeunes et du Football d'Animation, Sébastien BEAULATON présente les avancées sur le sujet. Il rencontrera chaque membre des deux commissions afin de préparer la future organisation.

➤ **COMPOSITION DES POULES POUR LES U13-U15-U18 PHASE 3**

Le Président – Adrien RIGAUD, tient à préciser que malgré les reports de journées et la situation sanitaire difficile, la quasi-totalité des rencontres de la phase précédente ont pu se dérouler, notamment toutes celles qui présentaient un enjeu pour les montées et descentes, grâce à l'investissement de chaque club.

Bien que le règlement stipule : « *Les rencontres non disputées à ces dates « butoir » seront données perdues par pénalité (-1 point, 0 but) aux équipes concernées quel que soit le motif* », la Commission des Jeunes ne sanctionnera pas de cette pénalité les clubs n'ayant pu disputer les dernières rencontres de la phase précédente.

Aucune amende ne sera également appliquée pour ces rencontres non jouées.

Dans le cas de matchs non joués, les classements sont déterminés en fonction du coefficient points/matchs joués.

La Commission valide les 6 clubs qui participeront au Critérium Régional U13 à partir de mars. Un mail sera fait à ces 6 clubs pour les informer des prérogatives d'accession au Critérium Régional.

La Commission effectue les tirages des différentes poules U13-U15-U18 pour la 3^{ème} phase.

Au vu du peu d'équipes évoluant en U18 D4, la Commission des Jeunes opte pour une organisation en deux poules de 4 équipes en match Aller-Retour.

Les deux premières équipes de chaque poule participeront à la poule de D4 Niveau 1 pour 3 rencontres Aller en fin de saison, tandis que les deux dernières de chaque poule participeront à la poule à 4 de D4 Niveau 2 pour 3 rencontres Aller en fin de saison. Cela dans le but de permettre aux jeunes de participer aux plus de matches possibles.

Les championnats U13-U15-U18 reprendront le week-end du 29 et 30 janvier 2022.

* * * * *

Le Président :
Adrien RIGAUD